

DOSSIER DE PRESSE

Budget 2022

BUDGET DE PERSÉVÉRANCE
ET DE CONFIANCE



Un budget de persévérance et de confiance : le Département du Doubs s'engage pour une relance économique et solidaire pour tous

Le Département du Doubs veut prendre toute sa place dans la relance de l'activité économique sur le territoire et répondre aux besoins des habitants face à des enjeux de société en pleine mutation, après deux années de crise sanitaire qui ont des répercussions sociales importantes et entraîné une chute sans précédent de la croissance économique en 2020.

Le Département a été en capacité de déployer les ressources nécessaires pour répondre aux défis de la crise tout en préservant la situation financière de la collectivité. Suite aux orientations budgétaires présentées en Assemblée départementale d'octobre dernier, le Conseil départemental présente, ces 13, 14 et 15 décembre 2021, un budget primitif 2022 en hausse de 29,8 M€ (+5,1%) par rapport au budget primitif précédent (586,8 M€).

Ce budget s'élève ainsi à 616,6 M€.

Ce budget fait également la jonction entre C@P 25 et les grandes orientations du nouveau mandat pour la période 2022-2028. Il entend permettre au Doubs d'être au rendez-vous de la relance pour soutenir son territoire et ses habitants à la faveur de marges de manœuvre financières retrouvées.

Cette évolution est favorisée par la dynamique des recettes de fonctionnement portées par la reprise de croissance économique, dont la progression est estimée à 7,3 % au BP 2022 (Droits de mutations à titre onéreux [DMTO], part de TVA, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises [CVAE] ou encore taxe sur les conventions d'assurances [TSCA] retrouvent en effet un dynamisme d'après crise).

Les dotations de l'État restent stables, mais les recettes de péréquation, assises essentiellement sur les droits de mutations, sont portées également par la dynamique constatée du marché immobilier.

Les recettes d'investissement progressent de 3,6 % (hors emprunts) et évoluent en raison des projets portés par la collectivité en investissement depuis deux ans, avec une hausse des crédits attendus au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) ou de la dotation de soutien aux investissements départementaux (DSID).

Sur cette base de recettes attendues, le budget proposé permet :

- **d'assurer un niveau d'investissement de 121 M€ en progression de 15,1% par rapport au BP 2021,**
- **de prévoir un budget de fonctionnement de 495,7 M€ en progression de 2,9 % prenant en compte la dynamique portée sur le secteur des solidarités humaines,**
- **de maximiser un niveau d'épargne brute à hauteur de 54,7 M€,**
- **et de procéder à une inscription d'emprunts de 48,1 M€.**

Priorité, volonté, ambition renouvelée dans la perspective du plan de mandat

En investissement: une augmentation dans tous les secteurs, possible et assumée

2022 sera marquée par une forte progression de plus de 15 % des prévisions en dépenses d'investissement avec une inscription de 121 M€. Ces dépenses portent sur les équipements (routes, collèges, patrimoine).

Le budget mobilités et infrastructures consolidé

Le budget portant sur la **mobilité et les infrastructures routières** demeure le **premier budget d'investissement** de la collectivité: **31,8 M€, en progression de +22,3%**. Cela concerne les travaux de maintenance du patrimoine routier, l'amélioration du réseau, les ouvrages d'art, l'environnement routier et la politique cyclable du département.

Des investissements en forte hausse sur les collèges

Deuxième budget d'investissement: **28,7 M€, en progression de 36%**, pour les **travaux dans les collèges** (Frasne, Villers-le-Lac et Bethoncourt), pour le renouvellement des mobiliers et matériels scolaires des collèges et le renouvellement des équipements numériques éducatifs.

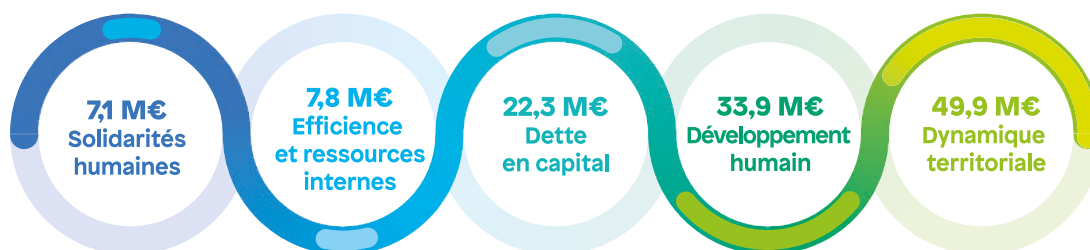
Troisième budget d'investissement: l'accompagnement du secteur communal

Avec 8,2 M€ pour maintenir les services publics locaux au plus près des habitants, avec le déploiement en cours d'année de la **nouvelle génération des contrats P@C 25 sur 2022-2028**.

L'approche environnementale en transversalité sur l'ensemble des politiques publiques

La transition climatique et la préservation du patrimoine naturel s'opèrent dans le cadre d'une politique forte de financement des projets locaux de gestion de l'eau en accompagnement des communes dans la mise en œuvre des études et travaux destinés à améliorer l'assainissement des eaux usées, la préservation de la ressource en eau et de la protection des milieux aquatiques.

Dépenses d'investissement : 121 M€



Les recettes d'investissement hors emprunt progressent de 3,6 % et atteignent 18,2 M€

Le budget primitif s'équilibre avec un niveau d'emprunt de 48,1 M€

Les recettes d'investissement concernent principalement le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) qui se maintient à un niveau élevé de 7 M€ en compensation des forts investissements réalisés en 2020.

Les crédits inscrits au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) sont portés à 3,8 M€ pour le financement de projets engagés par le Département (collèges de Frasne, Bethoncourt et Villers-le-lac, Berne Est de la Saline d'Arc-et-Senans etc.).

Enfin, la dotation départementale d'équipement des collèges reste stable à hauteur de 2,5 M€.

L'inscription d'emprunt permet d'équilibrer le budget primitif 2022 à hauteur de 48,1 M€, contre 56,25 M€ au BP2021.

Une dynamique des dépenses d'intervention tournée vers les solidarités humaines

Le volume des crédits de fonctionnement est de 495,6M€ (+ 2,9%)

Le Conseil départemental prend l'initiative de porter des mesures de revalorisation salariale des personnels médico-sociaux, au-delà de celles déjà prévues par l'État.

Ces revalorisations auront pour premier effet de soutenir les solidarités humaines dans un secteur qui souffre d'un déficit préoccupant d'attractivité, et aux enjeux concrets pour les habitants du Doubs (« bien vieillir ») avec les aides à domicile, le développement de l'habitat intermédiaire, enfance, handicap).

Solidarités humaines 309,3 M€

- **L'autonomie** (151,3 M€) se répartit entre les personnes âgées (68,1 M€), les personnes handicapées (82,6 M€) et les actions mutualisées entre personnes âgées et handicapées (0,6 M€).
 - Pour **les personnes âgées**: renforcement des dispositifs concourant au maintien à domicile (SAAD) par la mise en œuvre de contrats d'objectifs et de moyens. Développement de l'offre d'habitat intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD (favoriser l'émergence de 350 places d'ici 2024 dont 100 places d'habitat intermédiaire dès 2023). Stabilisation proposée du point GIR après la revalorisation exceptionnelle de 10% en 2020. Allocation personnalisée d'autonomie (APA): 57,8 M€ (APA à domicile = 38,3 M€ et APA en établissement = 19,5 M€)
 - Pour **les personnes handicapées**: application du taux directeur de 0,5% sur les frais d'hébergement – le nombre de bénéficiaires de la Prestation compensation handicap (PCH) est en augmentation et représente un budget de 18,4 M€) en 2022.
 - Les **transports individualisés** représentent un budget de 3,4 M€.
- **L'enfance-famille** (66 M€; +4,6%)
 - Le placement familial au sein des structures et auprès des assistants familiaux représente 54,2 M€. Le Département a adopté un plan enfance pour diversifier le dispositif d'accueil des enfants confiés, l'objectif étant de garantir un accueil adapté à chacun.
 - La prévention représente 10,3 M€.
 - Le budget pour la protection maternelle et infantile représente 1,4 M€ en déployant les moyens supplémentaires dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.
- Le budget de **la politique insertion** (87,4 M€) diminue de 1,7% du fait de la baisse des prévisions de crédits au titre de l'allocation Revenu de solidarité active (RSA) estimée à 79 M€ en 2022, compte tenu de l'amélioration de la situation économique.
 - La politique insertion (8,4 M€) mobilise des crédits au titre de l'emploi et de l'insertion professionnelle (dont ceux mobilisés au titre de la subvention globale FSE inclusion et en faveur des structures d'insertion par l'activité économique) et au titre de la prévention et la lutte contre l'exclusion (Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), missions locales, fonds d'aide aux jeunes, fonds d'innovation, fonds insertion, plateformes d'orientations, parcours renforcés).
- La politique en matière **d'habitat et de logement** (3,1 M€) s'adresse aux ménages de condition modeste ou confrontés à un moment de leur vie à la précarisation.

Le développement humain 23 M€

- Le **fonctionnement des collèges** (13,9 M€) regroupe les locations immobilières, assurances, énergie, achat de combustibles, électricité, entretien de bâtiments, les forfaits externat, la participation à la restauration collective et les aides à la scolarité (bourses, cantine pour tous).
- Pour **l'action culturelle**: 5,6 M€ sont fléchés pour défendre la création et la diffusion culturelle, et la poursuite du soutien à trois sites patrimoniaux qui participent au rayonnement du Doubs: le Pôle Courbet, la Saline royale d'Arc-et-Senans et le Musée des maisons comtoises de Nancray.
- **Sport et éducation populaire**: 1,8 M€

Dynamique territoriale 41,3 M€ ↗

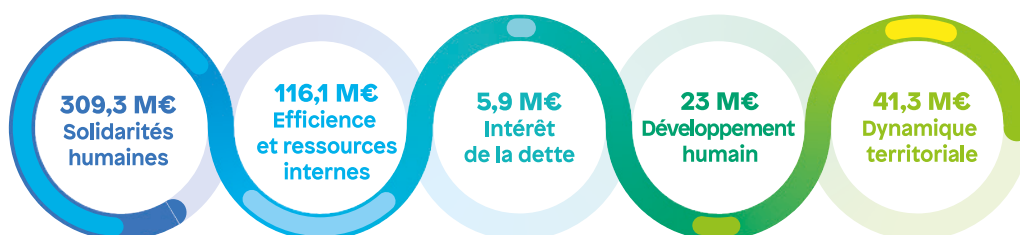
- Sur **les routes départementales** (8,2 M€), les dépenses de fonctionnement portent sur les opérations d'entretien courant, la viabilité hivernale, le renouvellement des couches d'usure et des réparations localisées, l'assainissement des chaussées, le fauchage et la propreté des dépendances, la signalisation verticale, l'entretien et la surveillance du réseau routier, les réparations des dégâts occasionnés par des tiers, le comptage du trafic et la maintenance des voies cyclables.
- La **contribution du Département au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** s'élève à 27,2 M€ en 2022.
- 1,6 M€ pour le **développement territorial** au travers des partenariats locaux (agences d'urbanisme, syndicats mixtes, associations de coopération européenne).
- Sur la **gestion et la préservation du patrimoine naturel** (1,4 M€), le Département poursuit sa politique d'aménagement et d'animation des espaces naturels sensibles. Il apporte aussi son soutien à la structuration et à la gouvernance des syndicats mixtes de gestion et de préservation des milieux aquatiques par un accompagnement technique des territoires et une participation statutaire aux SMIX intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (0,3 M€).
- Sur **l'espace rural** (0,4 M€) le Département maintient le soutien aux actions de promotion du territoire et aux structures agricoles. Compétences en matière d'aménagement foncier et du soutien à l'équipement rural et de préservation de la santé animale (via le laboratoire vétérinaire du Doubs).
- **Tourisme** (2,1 M€) : la stratégie d'aménagement et développement touristique se poursuit en 2022. Le soutien financier au Comité départemental du tourisme est de 1,3 M€.

Effizienz et ressources internes 116,1 M€ ↗

- Les **dépenses des ressources humaines** (98,1 M€) doivent concourir à la mobilisation et au développement de l'ensemble des compétences de tous les agents de la collectivité. Elles sont composées des rémunérations et charges des personnels, de l'accueil des apprentis et stagiaires, de la politique sociale, des indemnités des conseillers départementaux, de la formation, de la prévention santé et sécurité au travail.
- Les **bâtiments et moyens généraux** représentent 6,8 M€ - exploitation et maintenance des sites, gestion patrimoniale et moyens logistiques.

Intérêt de la dette 5,9 M€ ↘

Dépenses de fonctionnement : 495,6 M€



Recettes de fonctionnement : 550,3 M€

- 6,2% de fiscalité directe (34,0 M€)
- 18% de fiscalité indirecte (99,2 M€)
- 44,9% de fiscalité transférée (247,1 M€)
- 15% de dotations de l'État (82,5 M€)
- 6,7% de fonds de péréquation (37 M€)
- 9,2% d'autres recettes (50,5 M€)

Équilibres financiers

Une ambition renouvelée dans la perspective du plan de mandat

Le niveau d'épargne brute prévisionnelle atteint **54,7 M€** au BP 2022 contre 31,3 M€ au BP 2021. La dynamique des recettes de fonctionnement améliore par rapport à l'an passé le niveau de l'épargne brute et permet de limiter les inscriptions d'emprunt au budget primitif de 2021 à hauteur de 48,1 M€ pour assurer le financement d'un niveau soutenu d'investissement.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2022 s'élève à 239,3 M€ au budget principal et conduit à une inscription d'un remboursement de l'annuité de 28,2 M€ en 2022 dont 22,3 M€ au titre du remboursement en capital et 5,9 M€ pour les intérêts.

L'équilibre budgétaire proposé dans le cadre du budget primitif 2022 est respectueux des grands équilibres financiers avec un niveau d'investissement porteur de projets, avec prise en compte de l'intervention départementale sur ses champs de compétences :

- les solidarités humaines qui représentent plus de la moitié du budget départemental,
- le développement humain avec une politique active en faveur des collégiens,
- le soutien aux acteurs culturels et sportifs,
- la dynamique territoriale pour répondre à la fois aux besoins de mobilité de la population mais aussi à la proximité par le maintien des services publics locaux au plus près des habitants.

Le projet de budget primitif 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes à **616,6 M€**

(Contre 586,8 M€ au BP 2021), soit une évolution de 5,1% de BP à BP.

	BP 2021	BP 2022	Évolution BP/BP
Dépenses d'investissement	105 053 038 €	120 924 300 €	15,1%
Dépenses de fonctionnement	481 702 919 €	495 651 621 €	2,9%
Recettes d'investissement	73 769 527 €	66 251 427 €	-10,2%
Recettes de fonctionnement	512 986 430 €	550 324 494 €	7,3%
Total	586 755 957 €	616 575 921 €	5,1%

BUDGET PRIMITIF 2022

En investissement et fonctionnement

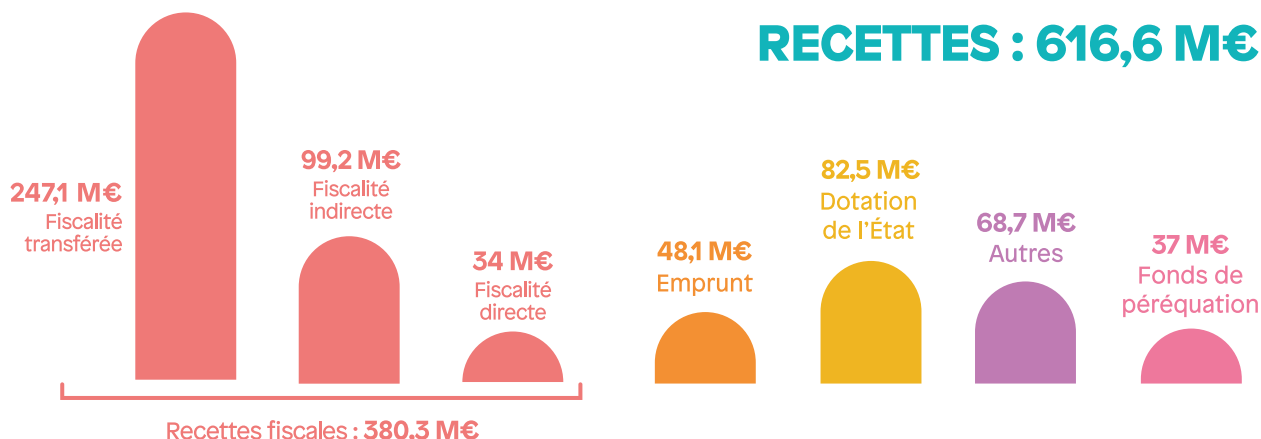


Autonomie + transports adaptés : 154,4 M€
Enfance-famille : 66,7 M€
Retour à l'emploi-insertion : 87,4 M€
Habitat et Logement : 6,3 M€
Action sociale : 1,5 M€
Développement numérique du territoire : 0,1 M€
Relations publiques : 1 M€
Modernisation de l'action publique : 4,9 M€
Ressources humaines : 98,1 M€
Bâtiments et moyens généraux : 12,7 M€
Gestion et optimisation financière : 7,2 M€

DÉPENSES : 616,6 M€

Collèges : 42,7 M€
Action culturelle : 6,3 M€
Lecture : 0,5 M€
Archives départementales et patrimoines culturels départementaux : 4,6 M€
Sport et éducation populaire : 2,9 M€
Mobilités et infrastructures : 40 M€
Développement territorial, attractivité et affaires européennes et transfrontalières : 37 M€
Gestion et préservation du patrimoine naturel, transition climatique : 7,3 M€
Espace rural et périurbain : 2,4 M€
Tourisme : 4,1 M€
Économie : 0,4 M€





RECETTES : 616,6 M€





Département du Doubs

Hôtel du Département
7 avenue de la Gare d'Eau
25031 Besançon CEDEX
Tél: 03 81 25 81 25

-  <https://www.facebook.com/cddoubs>
-  <https://www.youtube.com/user/videoscg25>
-  <https://www.instagram.com/doubscd25>
-  <https://twitter.com/doubscd25>

Contact Presse

Hélène WOKOWSKI-PIERRE

✉ helene.wokowski-pierre@doubs.fr

☎ 03 81 25 80 84

☎ 06 14 37 17 26

www.doubs.fr